

# Radicalisation dans le sport... Pour le Ministre dhimmi Maracineanu, il est impensable d'interdire le voile, qui serait culturel...

écrit par Denise | 13 juin 2020



Le 11 Juin, sur Public Sénat, chaîne parlementaire, avait lieu en direct une commission d'enquête, la troisième, SUR LA RADICALISATION DANS LE SPORT, avec l'audition du ministre des sports, Roxana Maracineanu

Elle était auditionnée par le rapporteur Madame Eustache Brinio (LR), la Présidente Madame Delattre (RDSE) étant en visioconférence .

D'emblée on peut dire que l'art de tourner autour du pot est bien présent chez notre ministre des sports; j'ai eu l'impression que rien ne pouvait ressortir de cette audition, à tel point que Mme Delattre lui a dit qu'elle était laxiste, et que le rapporteur lui a posé plusieurs

fois les mêmes questions pour lesquelles elle n'avait pas de réponse !

Car si les sénateurs avaient reçu des signalements, Madame la ministre n'en a jamais eu ! Oui il y a eu des signalements pour des raisons « administratives » qui ont donnés lieu à des fermetures après contrôle, au nombre de 7, sur 140 signalements ! Mais pas pour des raisons de prosélytisme !

Le rapporteur : *le sport permet de mettre la main sur des jeunes, dans certains quartiers !*

Réponse du ministre : *pour moi, il n'y a pas de données scientifiques qui puissent montrer le lien entre la pratique sportive et la radicalisation ! Tous les radicalisés sont allés dans des salles de sport mais comme le reste de la société !!! ( là je dois dire que c'est le pompon : c'est vrai qu'il n'y avait pas de données scientifiques quand ils ont massacré à l'intérieur du Bataclan et ailleurs ! : elle est ministre ? elle sait ce qui se passe sur le territoire ? !!! ).*La sénatrice est outrée !

La Présidente dit alors à la ministre qu'elle est laxiste, qu'il y a des signes qui doivent être perçus, avant d'arriver à une influence avérée !

La rapporteur demande à la ministre ce qu'elle pense du voile qui est interdit à l'école, qui ne l'est pas dans les salles de sport, et si elle admettait que c'est un signe religieux ?

*« Oui c'est un signe religieux au même titre qu'une croix que portent d'autres sportifs ; l'école étant obligatoire, on peut exiger qu'il n'y ait pas le port du voile, mais pas dans une salle de sport ! Et puis c'est arrivé que l'on n'accepte pas une femme voilée, elle s'en va et elle ne reviendra pas, c'est dommage car c'est important pour ces personnes qu'elle puissent accéder aux pratiques sportives.*

*D'ailleurs la personne qui a interdit la présence d'un voile a eu de la chance car la personne aurait pu porter plainte, la loi ne l'interdisant pas ! Et c'est vous qui faites les lois ! »*

Le sénateur Eustache Brinio est outré ! Les jeunes doivent être soumis aux mêmes règles qu'à l'école !

La ministre continue : » *L'article 50 de la Charte olympique ne stipule pas l'interdit du voile ; le voile est un symbole CULTUREL et non pas CULTUEL, donc l'article dit que c'est possible !!* ( alors qu'elle reconnaissait 5 minutes avant que le port du voile est religieux !!)

Je me demande comment une ministre peut être d'une telle mauvaise foi, considérant tout ce qui se passe dans notre pays aujourd'hui, et sa responsabilité, à elle et autres Lrem.

Madame Eustache Briniot continue en lui disant qu'il y a des prières sur les terrains de foot ! **OUI mais cela permet aux jeunes de venir**, répond la ministre !

Antoine Lefèvre ( LR) fait observer que les dirigeants sportifs sont souvent des bénévoles, qui ne savent pas comment faire, ou s'appuyer sur des consignes ! Ont-ils des outils ? : » *Oui , il y a une charte de la laïcité que l'on peut mettre à disposition des mairies qui ont souvent des associations sportives » !*

Question de la Présidente : avez vous ciblé un sport où se trouve cette radicalisation : « **Oui, les sports de combat, LE TIR, et tout ce qui est collectif** » !!

Avez-vous avec des élus, des Maires, parlé de « comment détecter des signes de radicalité » ? : « *Mais la Loi ne permet pas de mettre à l'écart une femme voilée* » ! Voilà tout est dit dans cette commission... soporifique et effrayante !